

COMPTE RENDU DE LA RÉUNION

DU : 27 avril 2026

Convocation du : 09/04/2026

Le vingt-sept avril deux mille vingt-six à 9 heures 30,
Le Conseil Syndical du Syndicat des Eaux de BUDOS, s'est réuni, en session ordinaire, à la
Mairie de Budos, sous la présidence de Didier MOTHE, Président.

PRÉSENTS : D MOTHE, F PAGGIOLO, K VILLECHALANE, N MOREAU, C LAGARDERE, J CLERC, F
BOLMONT, A POUJARDIEU et P VILLERELLE

Procuration : C ZAUSA à F PAGGIOLO

SECRETAIRE : Florence BOLMONT

ORDRE DU JOUR :

- Présentation et vote des 3 budgets
- Modification du temps de travail de la secrétaire
- Questions diverses

Monsieur le Président ouvre la séance et informe les membres que Jean-François STARCK de
SOCAMA viendra se présenter et présenter les travaux engagés pour 2026 et prévus sur les
années suivantes.

Le Président donne la parole à la secrétaire pour présentation des finances du Sieb.

Présentation et vote des 3 budgets

La secrétaire présente les budgets 2026 pour chaque entité :

AEP :

La secrétaire rappelle les montants des restes à réaliser :

- Travaux Extension canalisation Les Tazins à Pujols sur Ciron : 19 400.43 euros –
Chantier fini
- Travaux Extension Impasse du Ciron à Pujols sur Ciron : 27 700 euros – Facture SOC à
régler pour 20 156 .38 euros – Chantier fini

- Travaux Renouvellement de réseau au secteur Montseigne à Budos : 72 000 euros – En cours

Du coup, puisque les travaux sont finis, 19 400,43 euros et 20 156.38 euros soit 39 556.81 euros seront réinjectés dans le budget eau en investissement pour 2027.

Point sur les travaux en cours :

A l'accoutumée, les travaux étaient faits sans emprunts mais en utilisant la trésorerie commune aux 3 budgets.

A ce jour, la trésorerie globale est de 936 345.49 euros.

Un appel à concurrence est en cours pour les travaux suivants (prix prévisionnels) :

- Lot 1 : Artigues Illats Fin : 660 000 euros TTC
- Lot 2 : Landiras Artigues : 750 000 euros TTC
- Lot 3 : Budos secteur Montseigne : 72 000 euros TTC (dans nos RAR)

Une demande de subvention DETR est en cours pour le lot 1. Max 120 000 euros.

D'autres travaux sont prévus comme le secteur Cabiros à Landiras (504 000 euros) et l'OAP secteur la fontaine à Illats (168 000 euros).

Deux dossiers sont aussi en instance, l'opération du château de Landiras avec le renforcement du surpresseur de Bayle (240 000 euros). Selon SOCAMA, l'aménageur fera une convention de remboursement.

Et l'opération pour le projet LNSO/GPSO avec une modification des réseaux. Une convention de coopération doit être proposée au Sieb. Coût ? Qui fait quoi ?

A l'heure actuelle, le syndicat ne peut pas financièrement exécuter les travaux prévus sauf en contractant un emprunt sur le service de l'eau. Mais en faisant un emprunt par exemple pour le lot 1 d'environ 660 000 – 100 000 (detr) : 550 000 euros. Emprunt sur 30 ans avec une échéance annuelle d'environ 20 000 euros.

La secrétaire rappelle que lors de la précédente séance, les élus ont fait le choix de faire une année blanche pour 2026, le temps que le budget de l'eau se renfloue et peut-être pouvoir engager les travaux Lot1 sans emprunter sur 2027.

Un montant de 12 975 euros HT est budgétisé pour le renouvellement des contrats DSP Eau et assainissements échéance 31/12/2027 (répartition des coûts sur chaque budget).

50 000 euros de participation ont été délibéré et conventionné pour notre participation aux travaux de sécurisation de la qualité de l'eau délivrée par l'usine de Budos par la Régie Bordeaux Métropole.

En seul emprunt reste sur le budget qui est en totalité remboursé par la commune d'Illats : Traversée du bourg à Illats. (8 465.70 euros – fin en 2030).

Les charges de personnel ont été augmentées si modification du temps de travail de la secrétaire.

La secrétaire répond à la question de Monsieur CLERC (Landiras) et Monsieur MOREAU (Illats) concernant une éventuelle répartition analytique des charges du personnel.
En effet, il est bien sur possible de répartir les charges du personnel sur les 3 centres du Sieb mais il faudrait aussi du coup répartir toutes les autres charges de fonctionnement (abonnements, téléphonie, informatique, etc.). Quelle clé de répartition ?
Cela reste toutefois compliqué puisque pour rappel les 3 budgets sont regroupés en un seul compte de trésorerie mais aussi parce que le budget assainissement de Pujols était négatif.
Cette étude de répartition avait été soulevée par la secrétaire auprès du Trésorier de l'époque, dans les années 2015-2016, qui n'avait pas trouvé cette opération d'écritures de comptes à comptes très pertinente pour notre Syndicat.

M. PAGGIOLO rappelle toutefois que le but du Syndicat créé à l'origine était de mutualiser les moyens et de pouvoir fonctionner et investir pour des travaux conséquents sur les canalisations des communes adhérentes.

La section de fonctionnement est arrêtée à : 513 093.30 euros

La section d'investissement est arrêtée à : 628 596.42 euros

Asst Budos :

Les diagnostics réseau demandés par la Régie Bordeaux Métropole (convention) vont enfin être réalisés en début d'année : 112 113 euros TTC

2 emprunts :

- Travaux nouveau périmètre : 24 780.02 euros – fin 2041
- Travaux secteur les Mouliets : 21 012.59 euros – fin 2037

(exemple d'emprunt : 400 000 euros sur 30 ans = 24 780.02 euros/an)

Convention avec Bordeaux Métropole :

En compte 74 : 60 000 euros/an de recettes suite à la convention avec Bordeaux Métropole
En compte 622 : 12 000 euros/an qui doivent être dépensés pour des diagnostics réseaux soit depuis 2018 : 108 000 euros → devis diags réseaux sur 2026 ou 2027 : 112 113 euros TTC

La section de fonctionnement est arrêtée à : 663 121 euros

La section d'investissement est arrêtée à : 519 363.31 euros

Asst Budos et Asst Pujols sur Ciron : Refacturation prestations de service de SUEZ en remplacement de la délégation à prévoir. Montant non connu à la date des budgets.

Asst Pujols sur Ciron :

1 emprunt :

- Travaux assainissement : 21 012.59 euros – fin 2037

4 avances à rembourser à Eau Adour Garonne :

- 3 715.83 euros – fin 2027
- 787.50 euros – fin 2027
- 1 837.50 euros – fin 2030
- 1 050.83 euros – fin 2030

Les diagnostics réseau vont être effectués conjointement avec ceux de Budos et Illats : 42 210 euros TTC.

La section de fonctionnement est arrêtée à : 125 746.52 euros

La section d'investissement est arrêtée à : 107 268.66 euros

A l'unanimité des membres présents, le conseil syndical DECIDE de voter les budgets 2026 comme présentés ci-dessus.

10 POUR

Modification de la durée hebdomadaire de travail d'un emploi au tableau des effectifs

Le Président propose aux élus d'augmenter le temps de travail de la secrétaire suite à la réunion préparatoire qui a eu lieu à ce sujet au préalable et à la modification de la fiche de poste de celle-ci.

Le poste de rédacteur au tableau des emplois passe d'un 15 heures à un 25 heures au 1^{er} mai 2026.

A l'unanimité des membres présents, le conseil syndical DECIDE de valider la modification du temps de travail de la secrétaire.

10 POUR

Les réunions de conseil auront lieu les jeudi soir à 18 h 30. La secrétaire restera sur Budos travailler de 16 h à 18 h 30.

Les horaires du secrétariat :

Lundi : 8 h 30 – 17 h Mardi : 8 h 30- 17 h Jeudi : 8 h 30 – 16 h

Madame BOLMONT s'occupe de la mise en place du site internet et la création d'un logo. Il sera présenté en conseil aux élus.

Une ligne directe sera également créée au secrétariat pour les appels de recouvrement et de litiges.

Pas de questions diverses.

Le Président donne la parole à Jean-François STARCK pour se présenter.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 11 h 30

La secrétaire
Florence BOLMONT

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Bolmont', with a stylized flourish at the end.

Le Président
Didier MOTHES

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Mothes', with a large, sweeping loop and a long horizontal stroke.